



www.epf-npdc.fr



Les actions de l'Établissement Public Foncier Nord- Pas de Calais pour réaliser la TVB du bassin minier

« Ville durable – U2B »
30 novembre 2016 – Paris
Guillaume Lemoine







Les EPF, des acteurs pour le foncier de la biodiversité ?

- Les articles L-321-1 et suivants du code de l'urbanisme prévoient ainsi que les EPF mettent en place des stratégies foncières afin de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain. Dans le cadre de leurs compétences, ils peuvent, entre autres, contribuer aux politiques de **protection contre les risques technologiques et naturels** et participer à titre subsidiaire à la **préservation des espaces agricoles et naturels**.



L'EPF Nord - Pas de Calais

est un EPIC de l'Etat

- a été créé en décembre 1990 à l'initiative des élus du Nord - Pas-de-Calais pour être l'outil de la politique de requalification des friches industrielles menée par l'Etat et la Région
- a engagé son intervention foncière en 1996 à la suite du vote par son conseil d'administration de la levée de la Taxe Spéciale d'Equipement
- a un conseil d'administration composé d'élus des collectivités Cr, Cdx, CU, Métropole Européenne de Lille, et des représentants des services de l'État, de la Safer...
- a une présidence assurée par un(e) VP du Conseil régional



Le rôle de l'EPF Nord - Pas de Calais est celui d'un **opérateur public au service des stratégies foncières portées par les collectivités territoriales** et/ou l'Etat sur le territoire de l'ex. région Nord – Pas-de-Calais

Il est en capacité de mobiliser ses fonds propres et mutualiser toutes participations financières pour la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets dans le court, moyen et long terme.



L'EPF Nord - Pas de Calais

c'est:

- près de 5500 ha traités en 26 ans
- 1500 ha acquis et recyclés
- 100 ha acquis par an (renouvellement urbain)
- Un budget annuel de 80 millions d'euros (TSE)



Les trois axes d'intervention pour le PPI 2015 – 2019 sont:

1. Le foncier de l'habitat et du logement social

65% de son budget opérationnel (soit 166 M d'euros) consacré à la production foncière pour le logement social dans le Nord – Pas-de-Calais

2. Le foncier et l'immobilier industriel et de services, les grands projets régionaux

25% de son budget opérationnel (soit 57 M d'euros),
Comme contribution au maintien de l'activité économique

3. Le foncier de la biodiversité et des risques

avec 10% de son budget opérationnel (soit 25 M d'euros),



Les principes d'intervention :

1. La contractualisation

Convention cadre de partenariat et convention opérationnelle

2. La négociation et l'acquisition des biens

3. La gestion

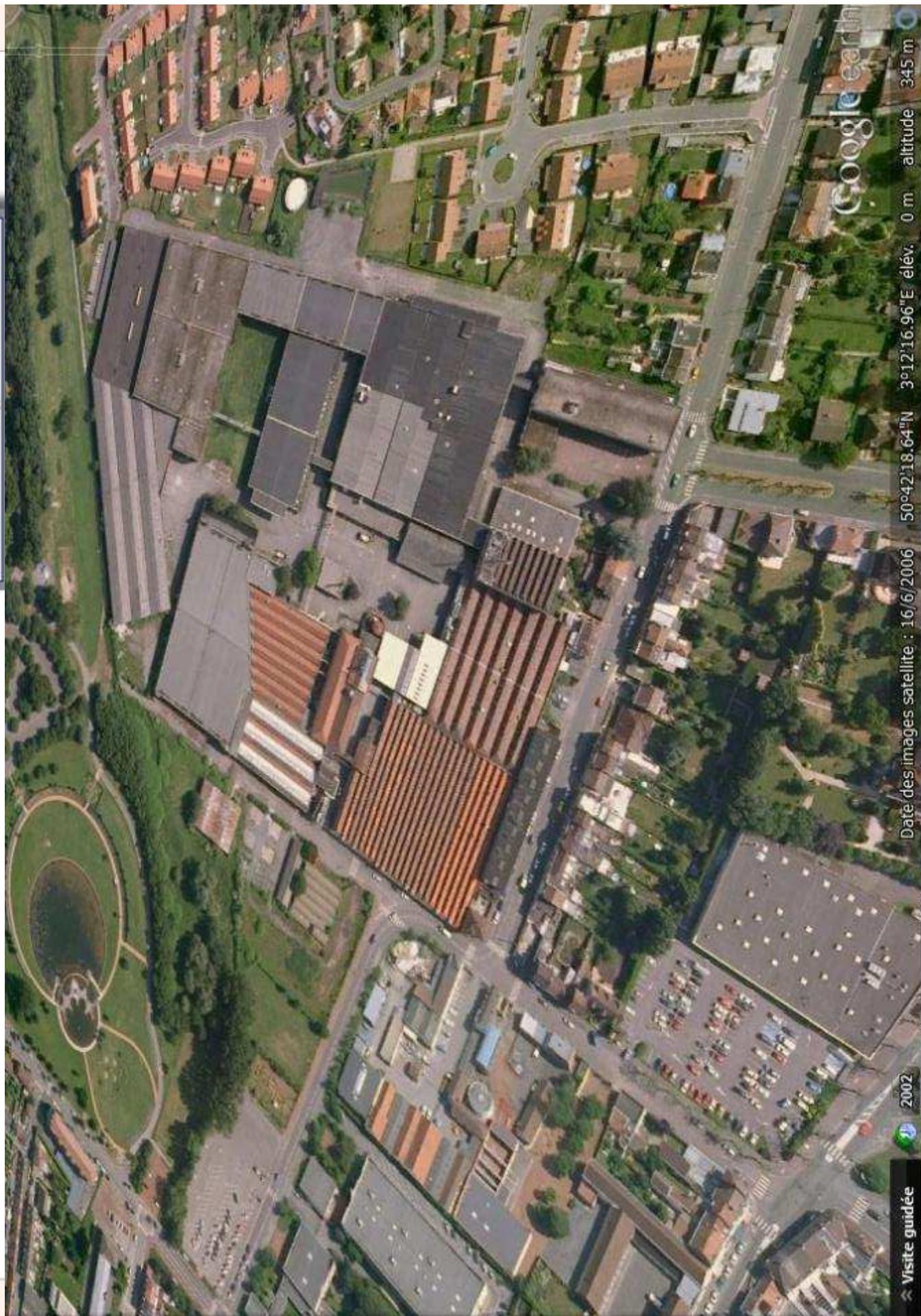
4. Les travaux et la requalification

5. La cession

6. Le suivi et l'évaluation



www.epf-npdc.fr



↳ Visite guidée



Date des images satellite : 16/6/2006

50°42'18.64"N 3°12'16.96"E élév. 0 m altitude 345 m

Google Earth



www.epf-npdc.fr



Image © 2016 DigitalGlobe

Google earth

Visite guidée

2002

Date des images satellite : 11/9/2015

50°42'17.17"N 3°12'04.86"E élév. 0 m

altitude 345 m





Une Région pro-active

- La demande auprès de l'Etat de création d'un EPF à la fin des années 1980
- une TVB régionale en 2006
- un accompagnement pour les TVB locale à partir de 2005-2006
- des RNR à partir de 2007
- un plan boisement/forêt régional en 2009
- Un SRCE en 2014
- Un SRCE-TV^B (reconquête dans la matrice)



L'EPF et la trame verte du bassin minier

Un décret de création où : « L'EPF est habilité à procéder à toutes opérations immobilières et foncières de nature à faciliter à l'aménagement et spécialement la reconversion des friches industrielles et de leurs abords, et à procéder aux études et travaux nécessaires à l'accomplissement de cette mission »

Et dans le bassin minier:

- 1- un risque identifié par les élus locaux- fin de CdF et vente de Terrils SA**
- 2 - une demande forte de le Région**
- 3 – un territoire déficitaire en espaces verts et naturels (1,5 m² /hab)**
- 4 - une convention de portage foncier multi-partenariale avec les collectivités (et partenaires)**
- 5 - un projet de TVB confié par la Région à la MBM**
- 6 - une acquisition /fusion – absorption de Terrils SA en 2012**
- 7 - des travaux de renaturation**
- 8 - une commission « terrils » ad hoc**
- 9- des cessions aux Départements, Communes, Interco, Etat, CEN, pris**



Une Région proche de l'EPF

- La création d'un EPF en décembre 1990
- Une négociation au ministère pour bloquer la vente de Terrils SA
- deux conventions de portage (Région, Départements, EPF et ACOM en 2002 et (+MBM et CPIE) en 2008
- Une première TVB locale (multifonctionnelle) en 2006 avec la MBM
- L'examen des projets de requalification (cotech avec Dreal et Région)
- Une participation à la commission « gestion du patrimoine foncier »
- Des boisements sur terrils et friches industrielles
- Un avenant « biodiversité » en novembre 2010 au PPI de l'EPF

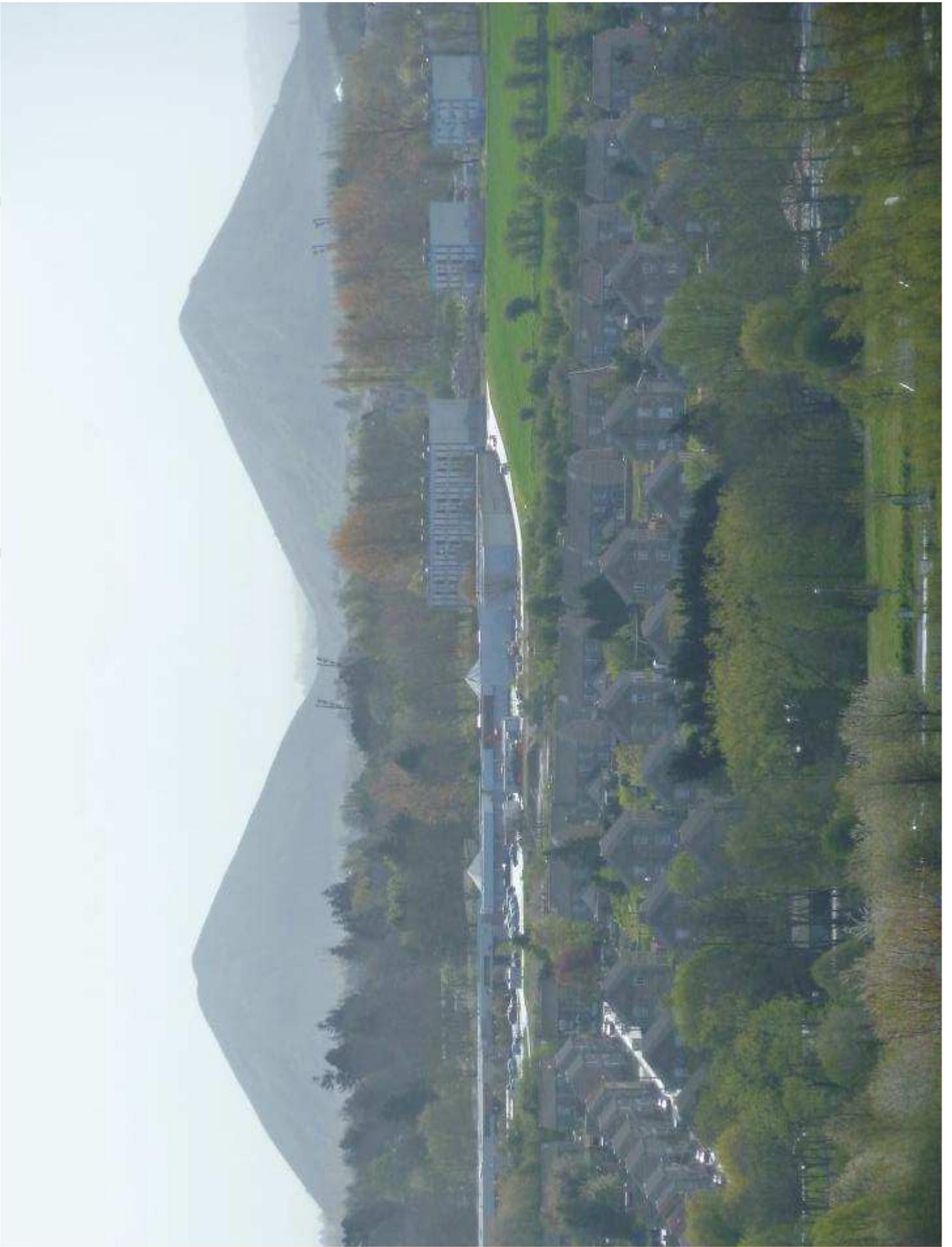
• Mais pas d'avis naturaliste et absence de reprise de foncier

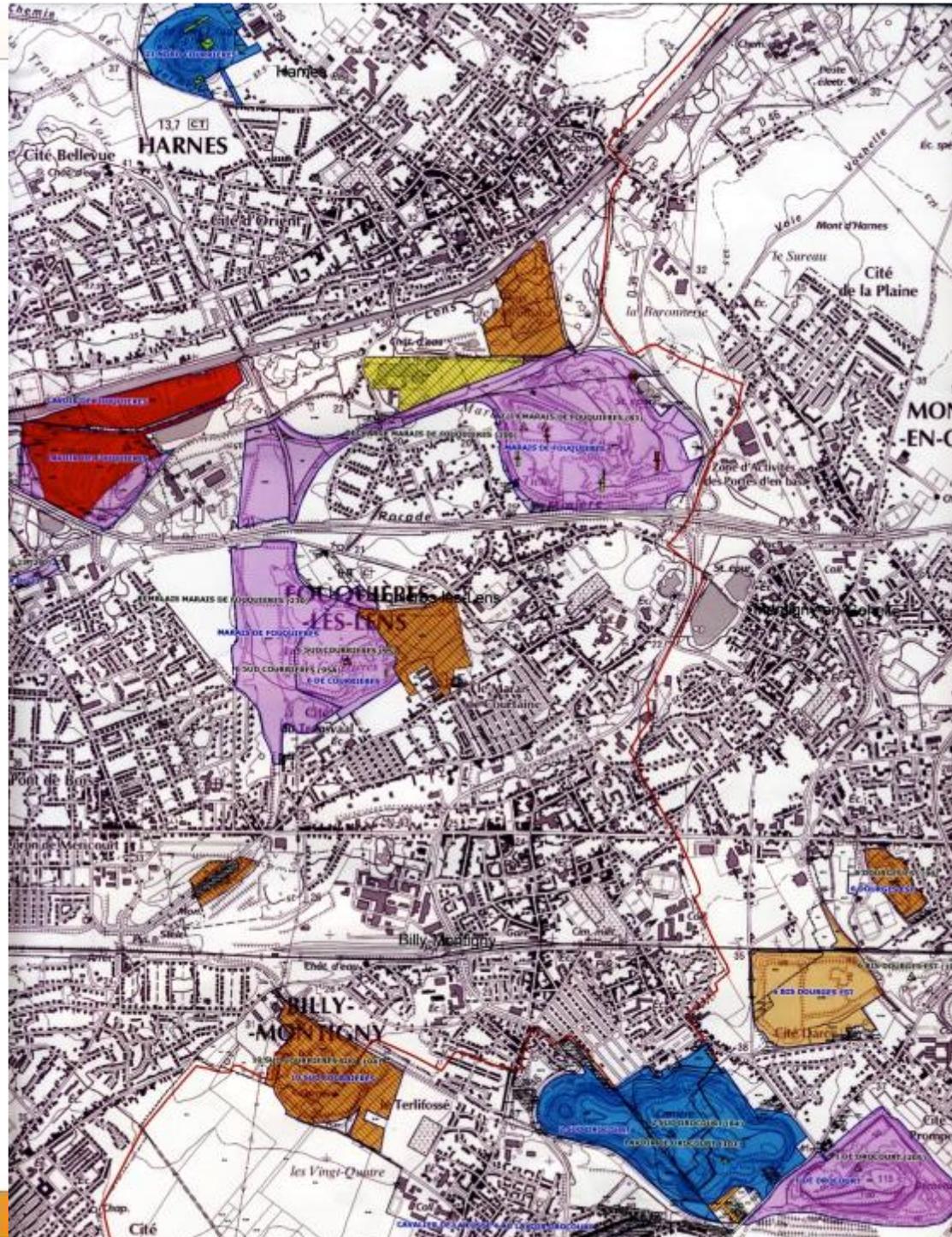


www.epf-npdc.fr

L'EPF Nord - Pas de Calais c'est ainsi : l'acquisition de 2186 hectares de terrils miniers en 2002 pour le compte des collectivités pour réaliser la TVB du bassin minier







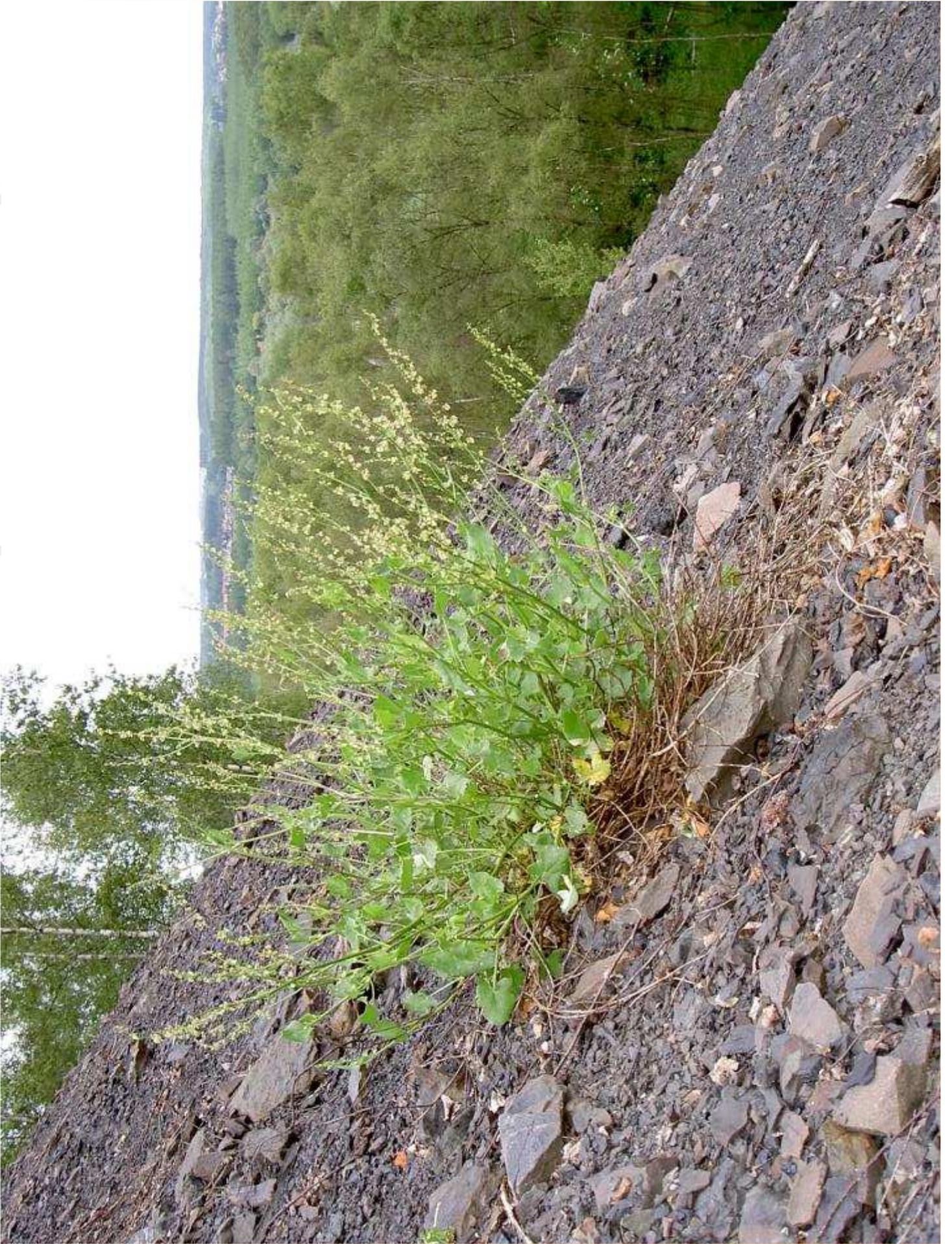
600 puits
360 terrils



La Trame Verte et Bleue du Bassin minier Nord-Pas de Calais



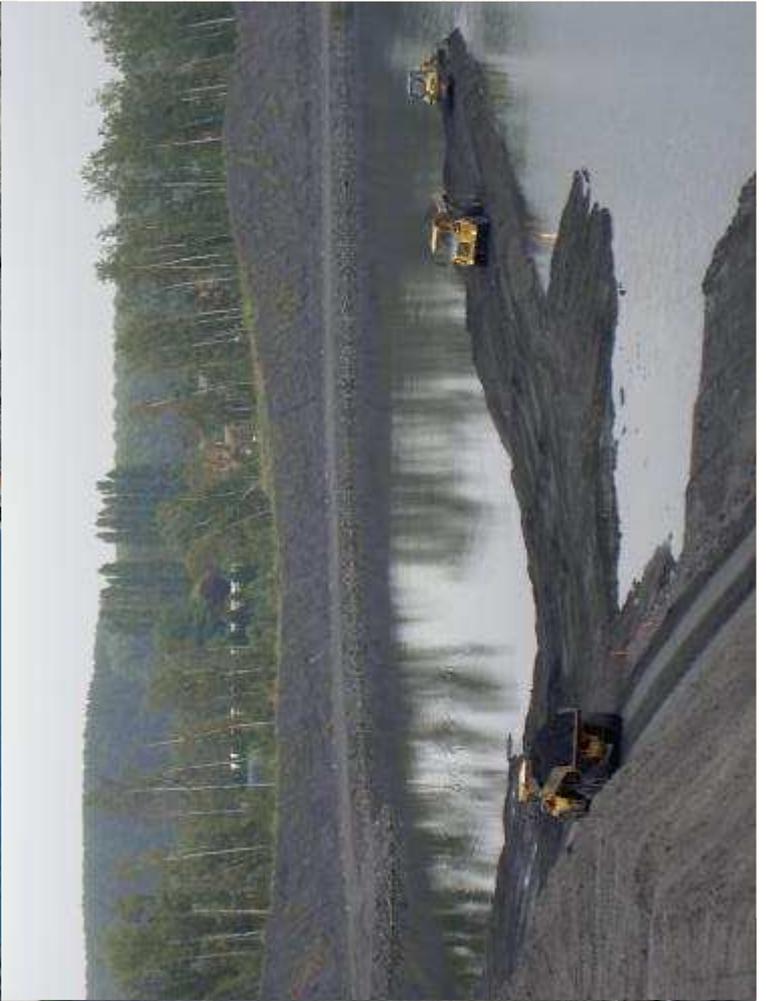


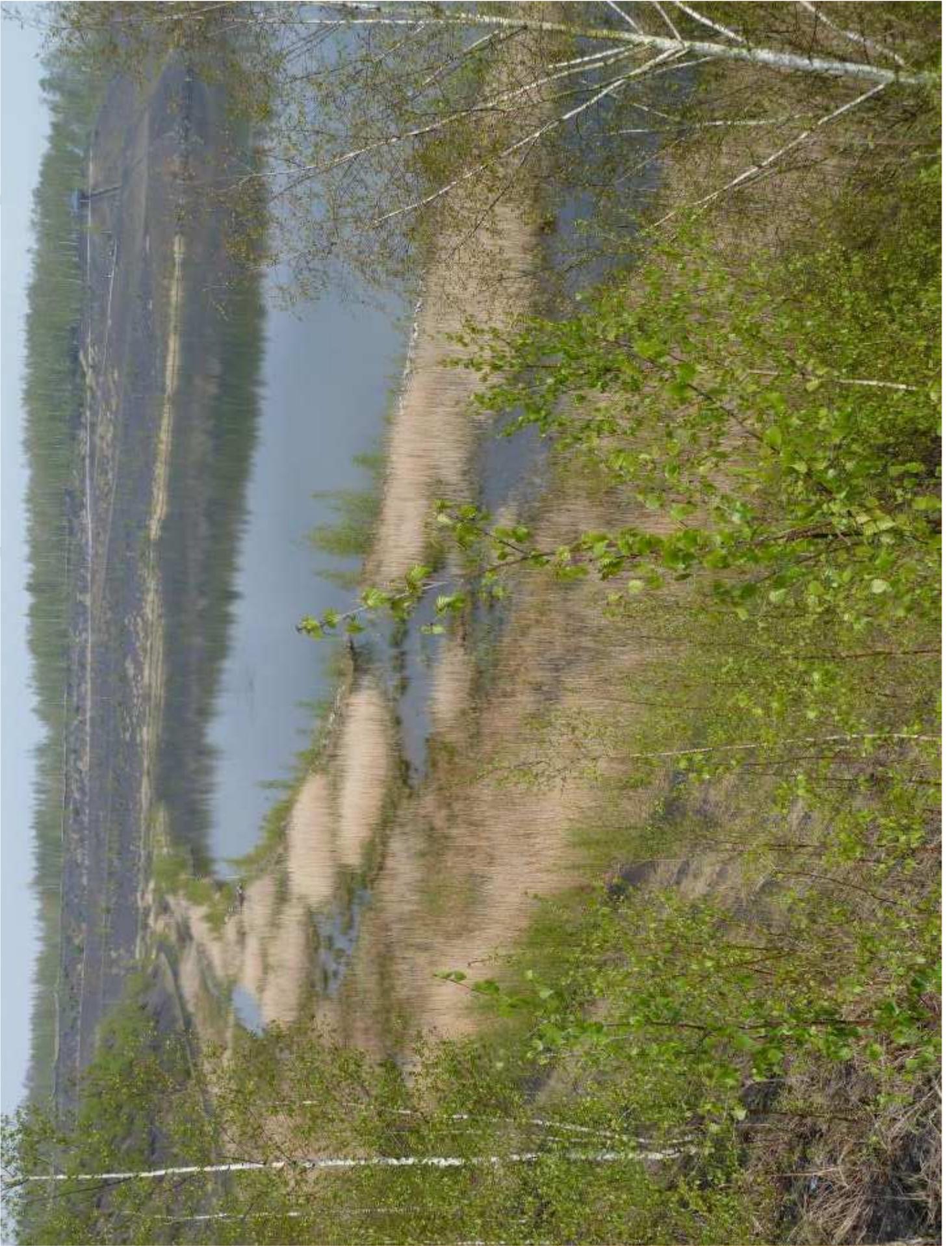


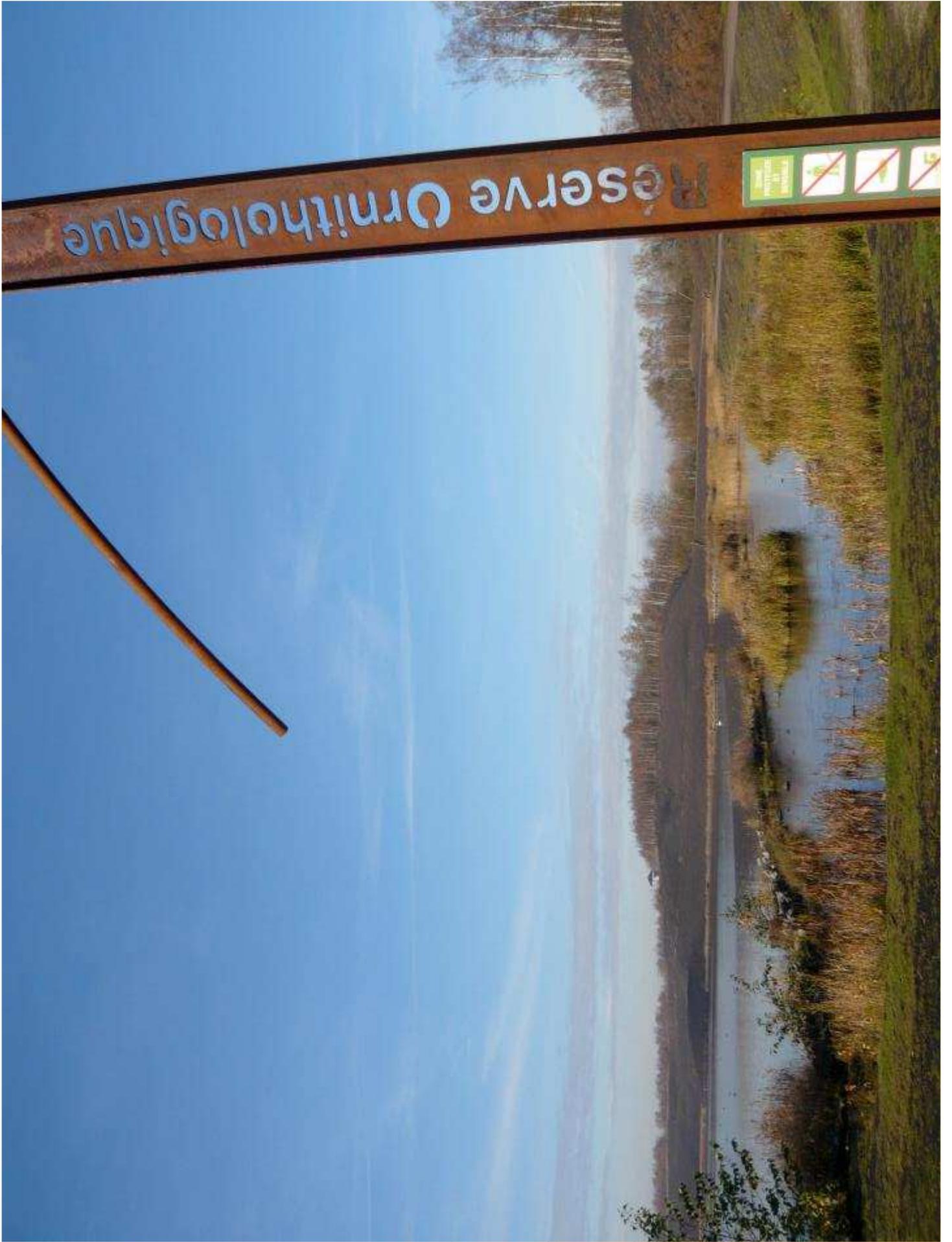


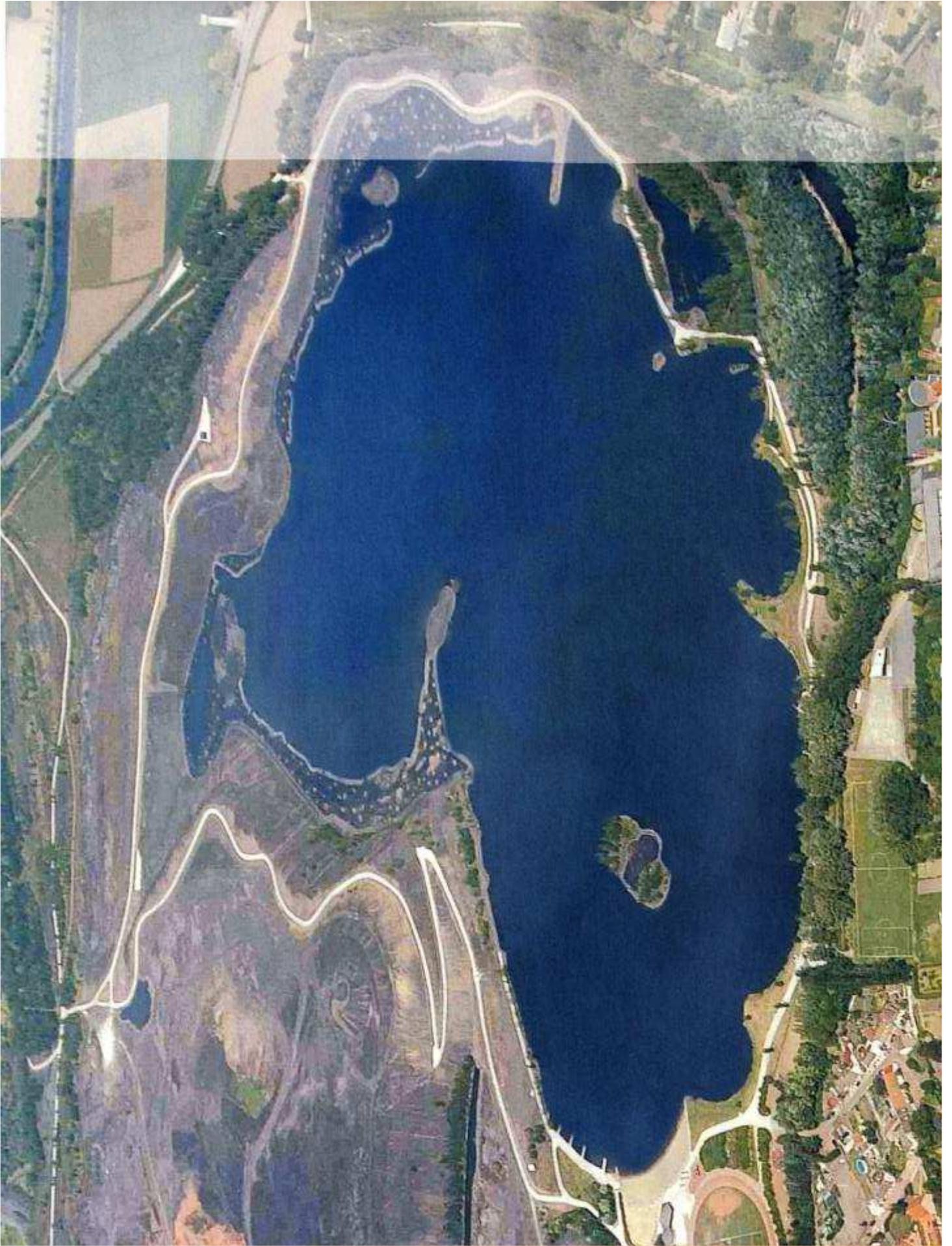








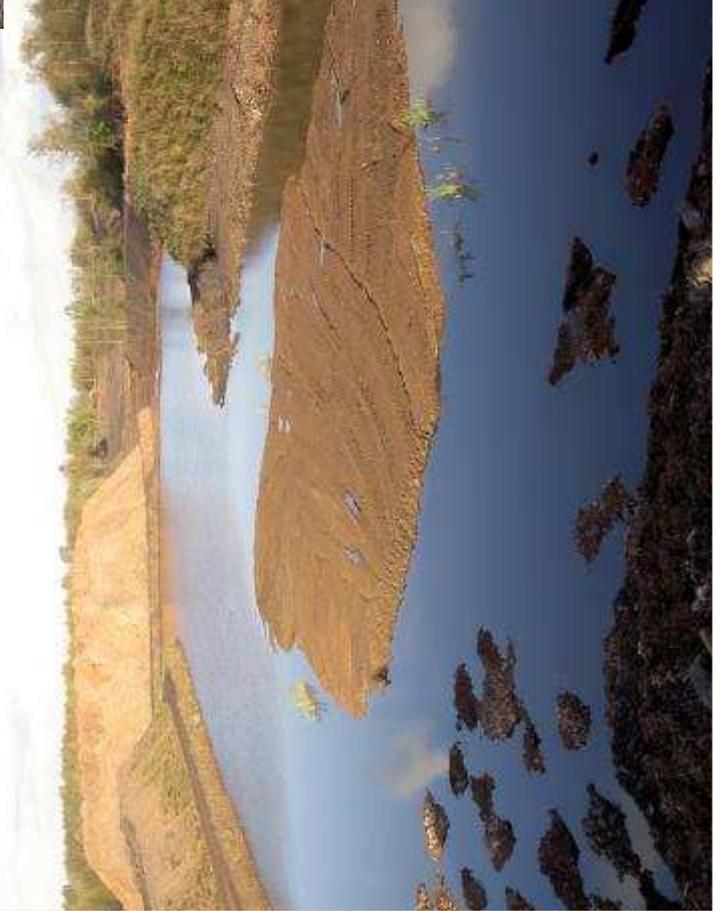
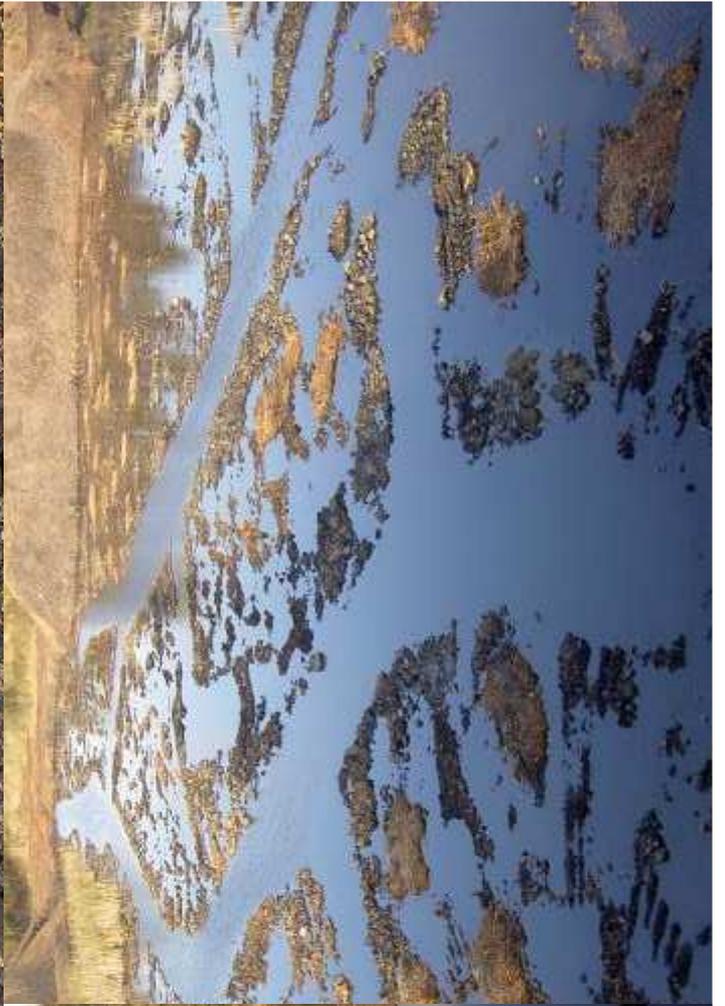


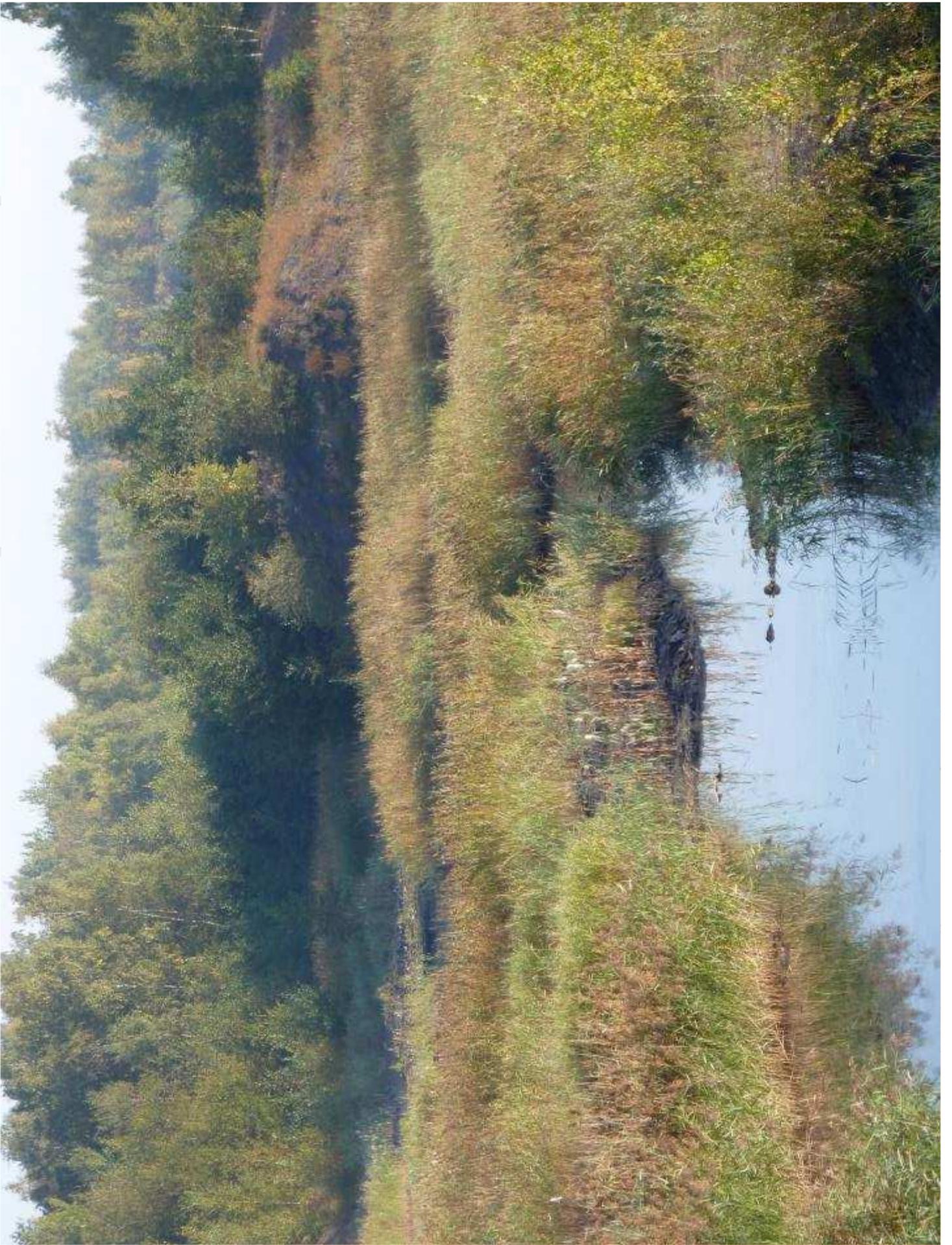


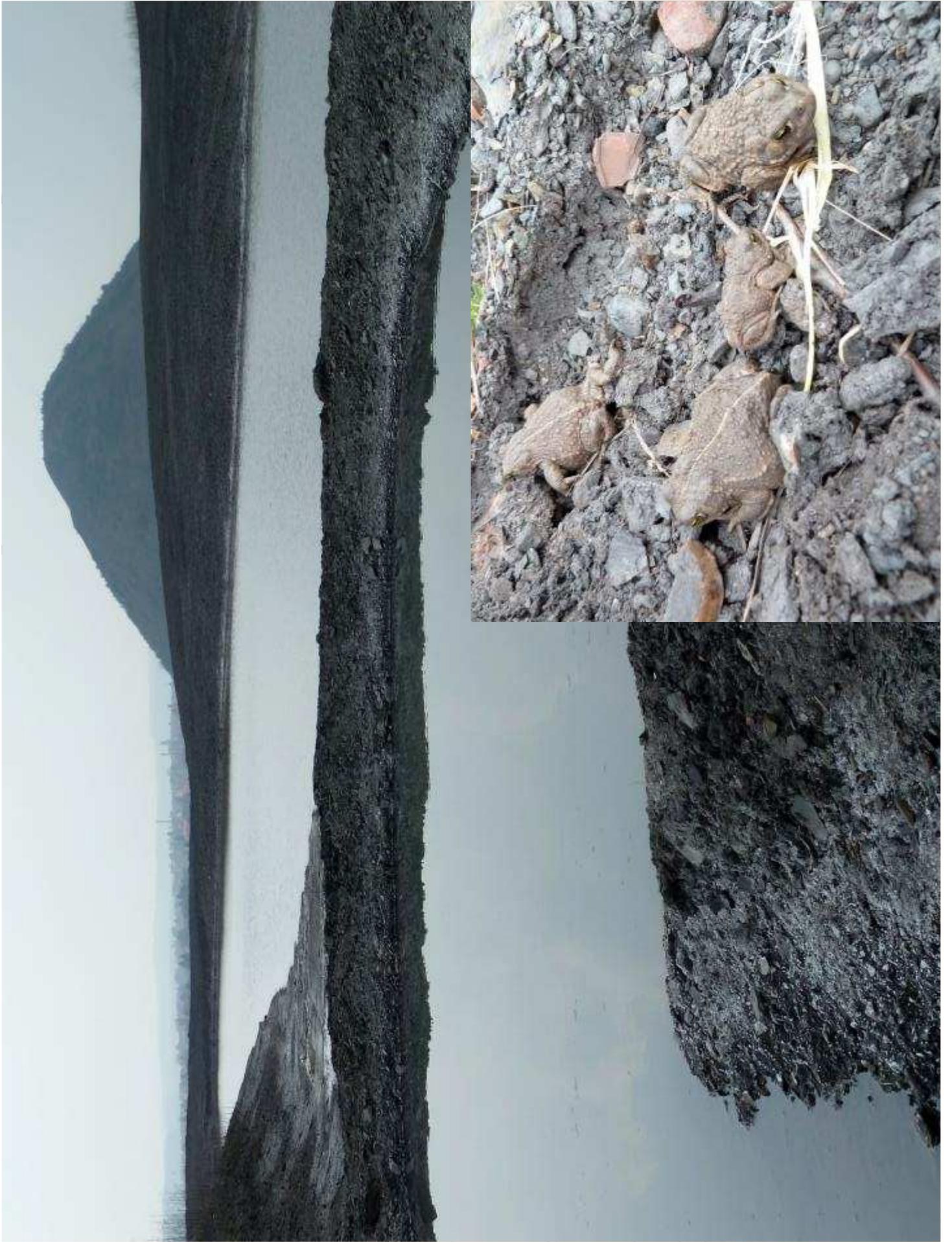






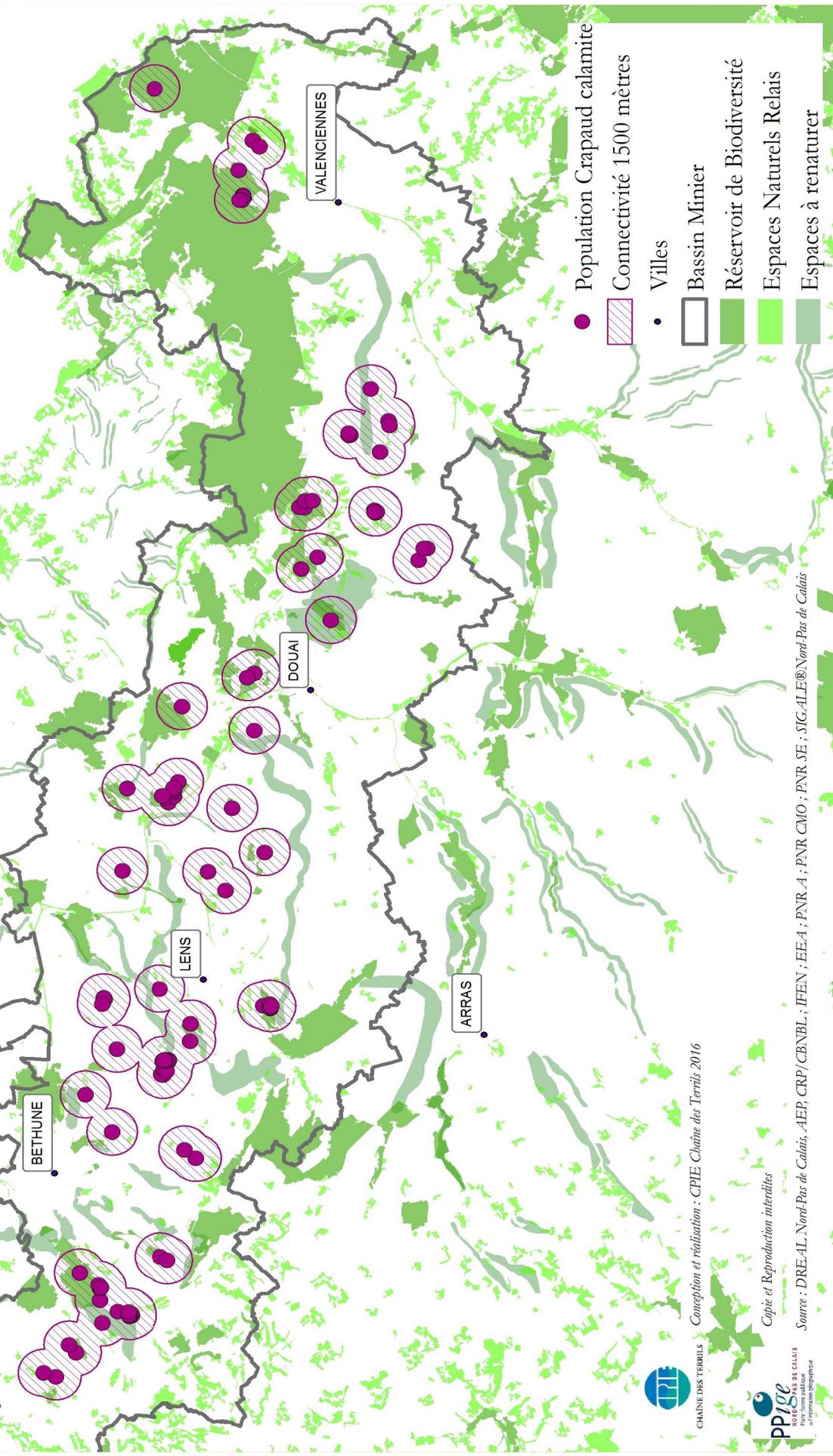
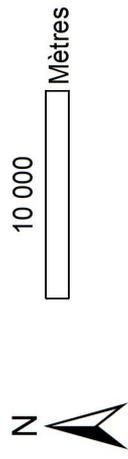








Localisation des populations de Crapaud calamite Bassin Minier Nord-Pas de Calais



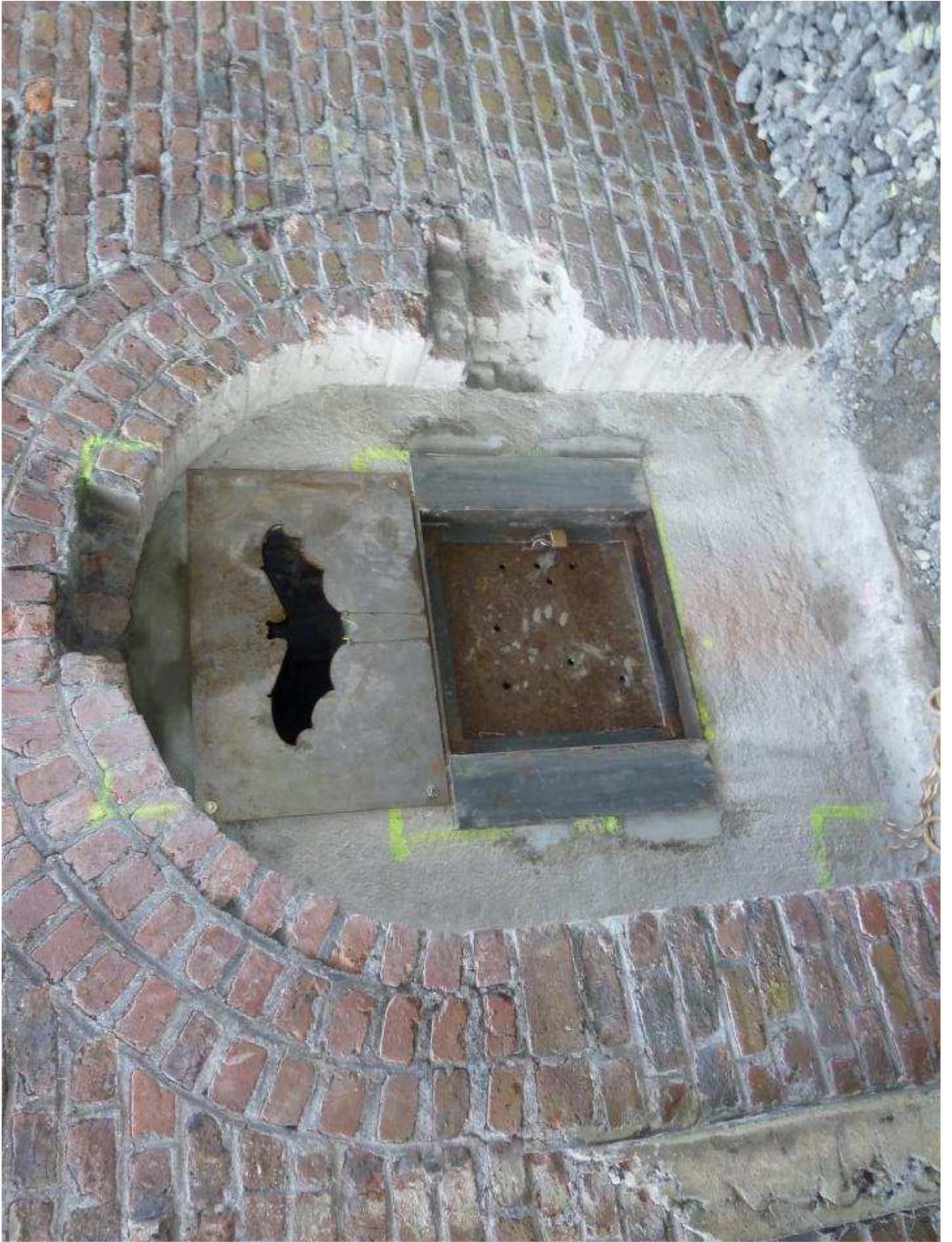
- Population Crapaud calamite
- ▨ Connectivité 1500 mètres
- Villes
- ▭ Bassin Minier
- Réserveiro de Biodiversité
- Espaces Naturels Relais
- Espaces à renaturer

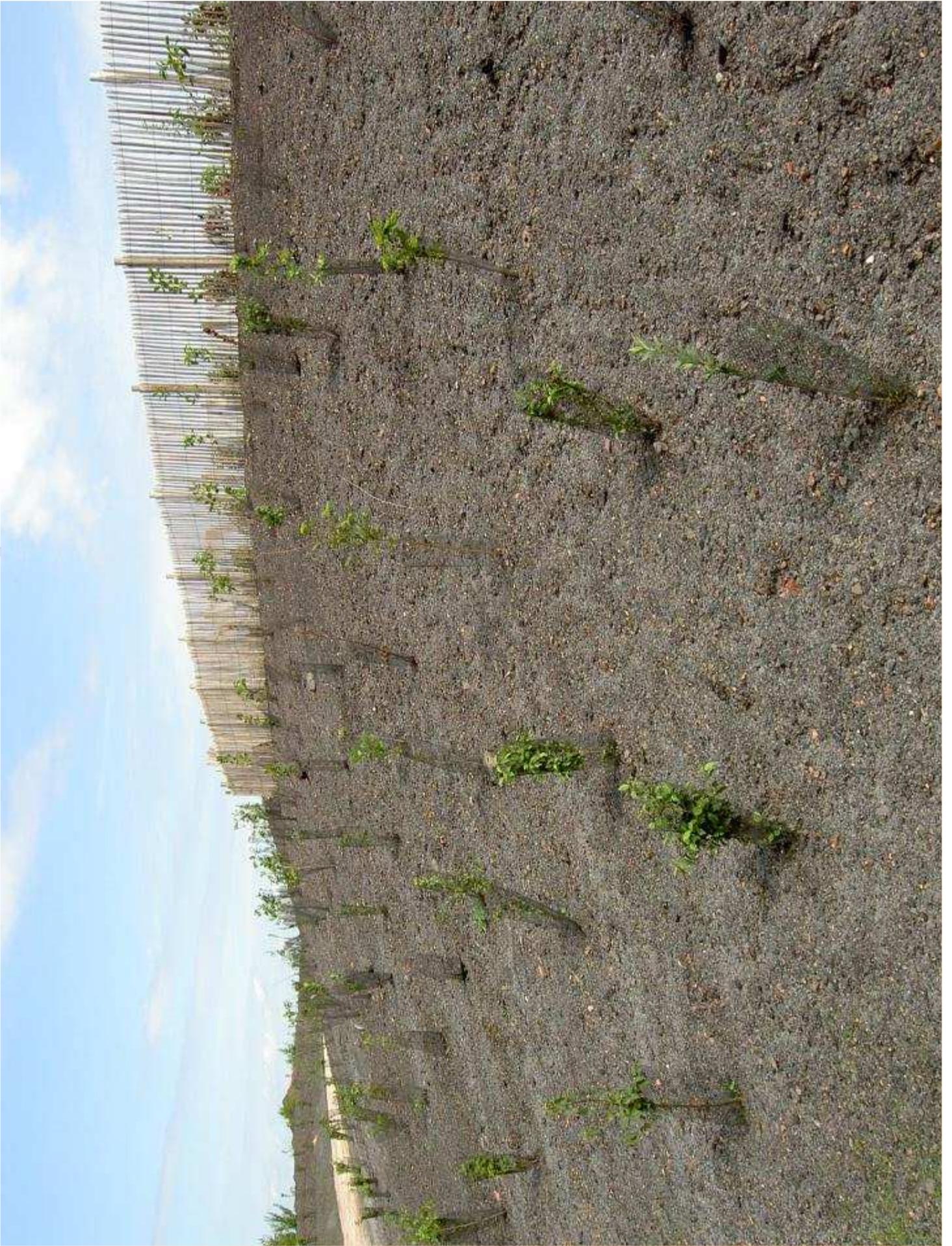
CHAÎNE DES TERRILS
Conception et réalisation : CPIE Chaîne des Terrils 2016

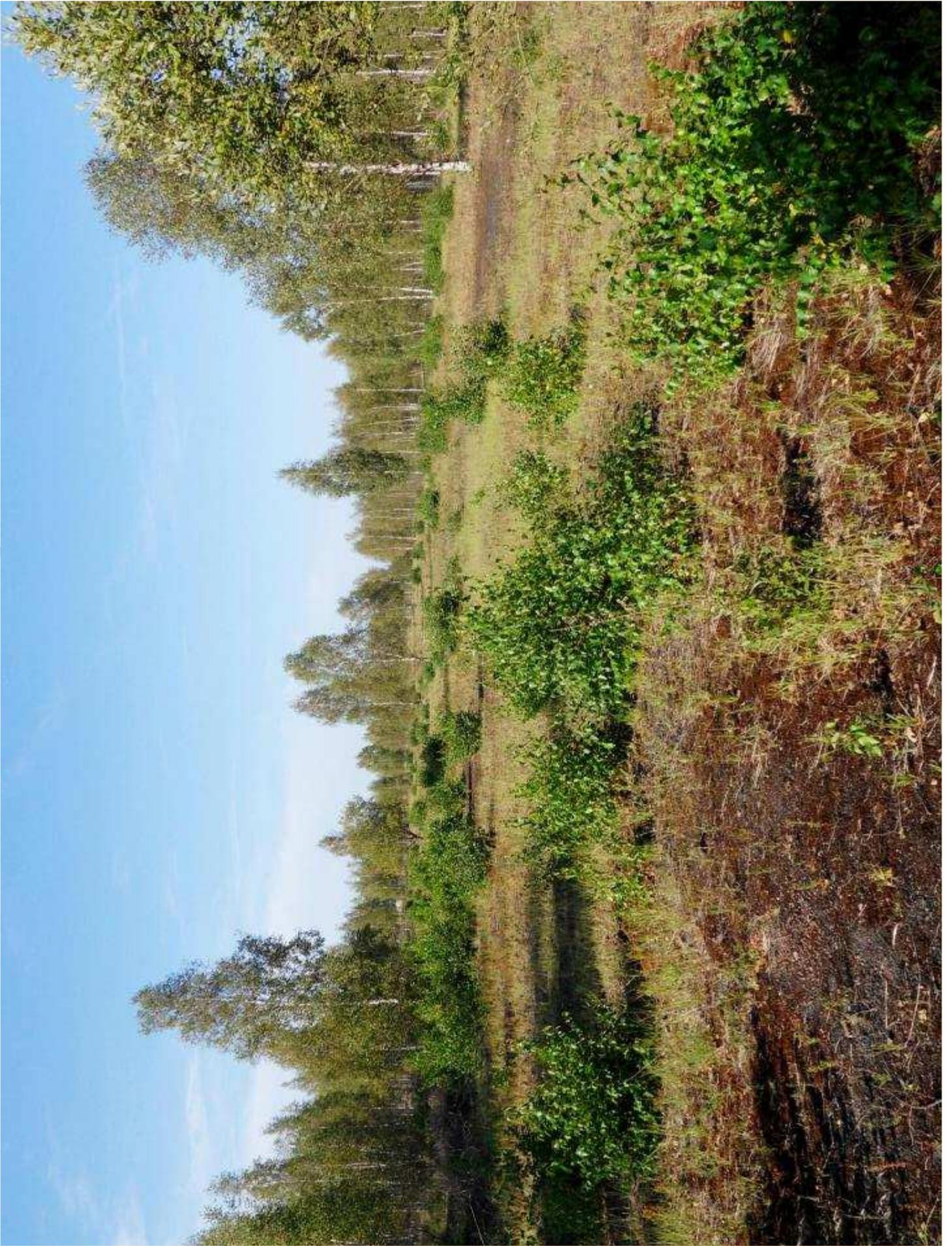
Copie et Reproduction interdites

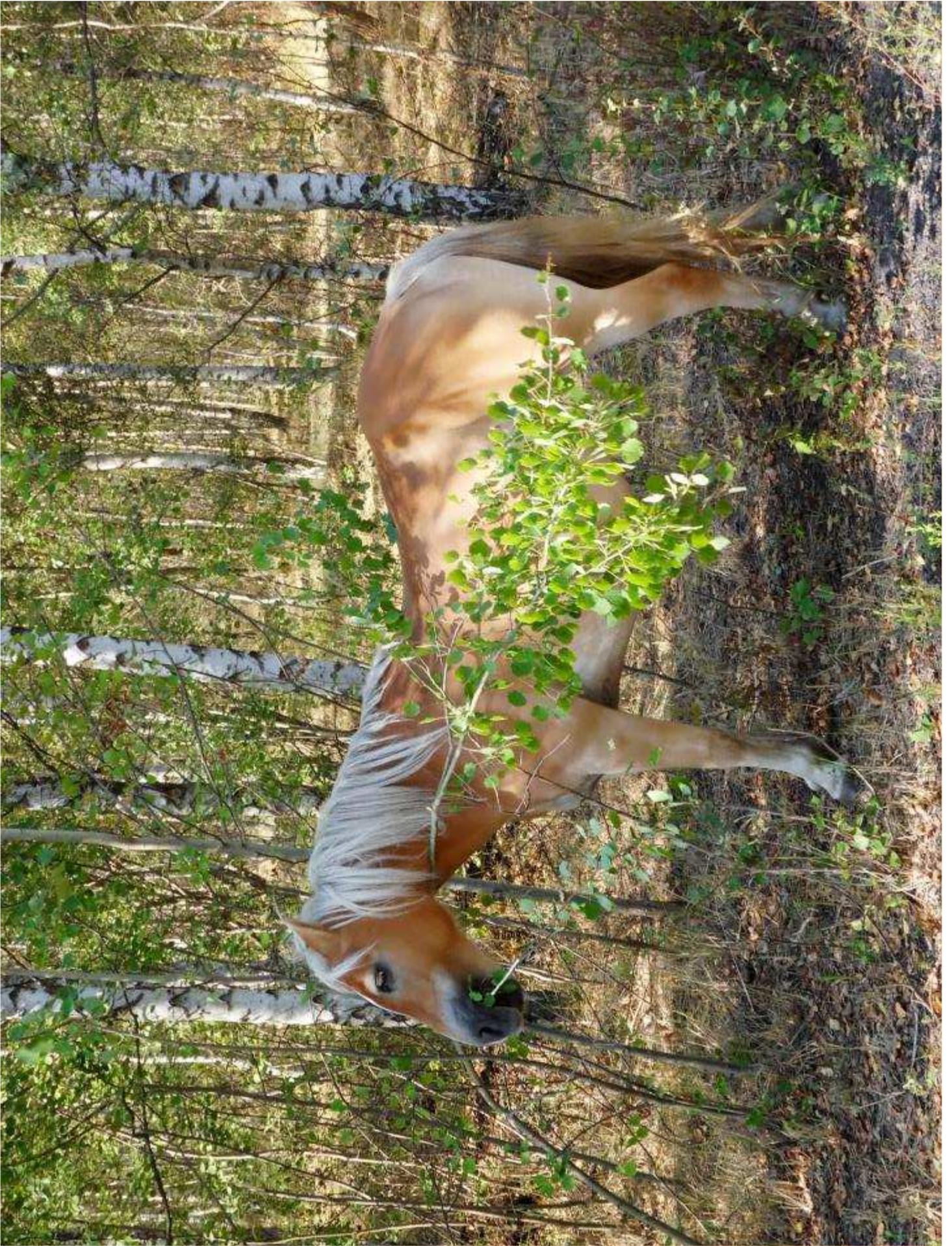
Source : DRE-AL Nord-Pas de Calais, AER, CRP/CBNBL, IFEN, EEA, PNR A, PNR CMO, PNR SE, SIG-AL@Nord-Pas de Calais













**Terre noire
et plantes vertes**



4 km





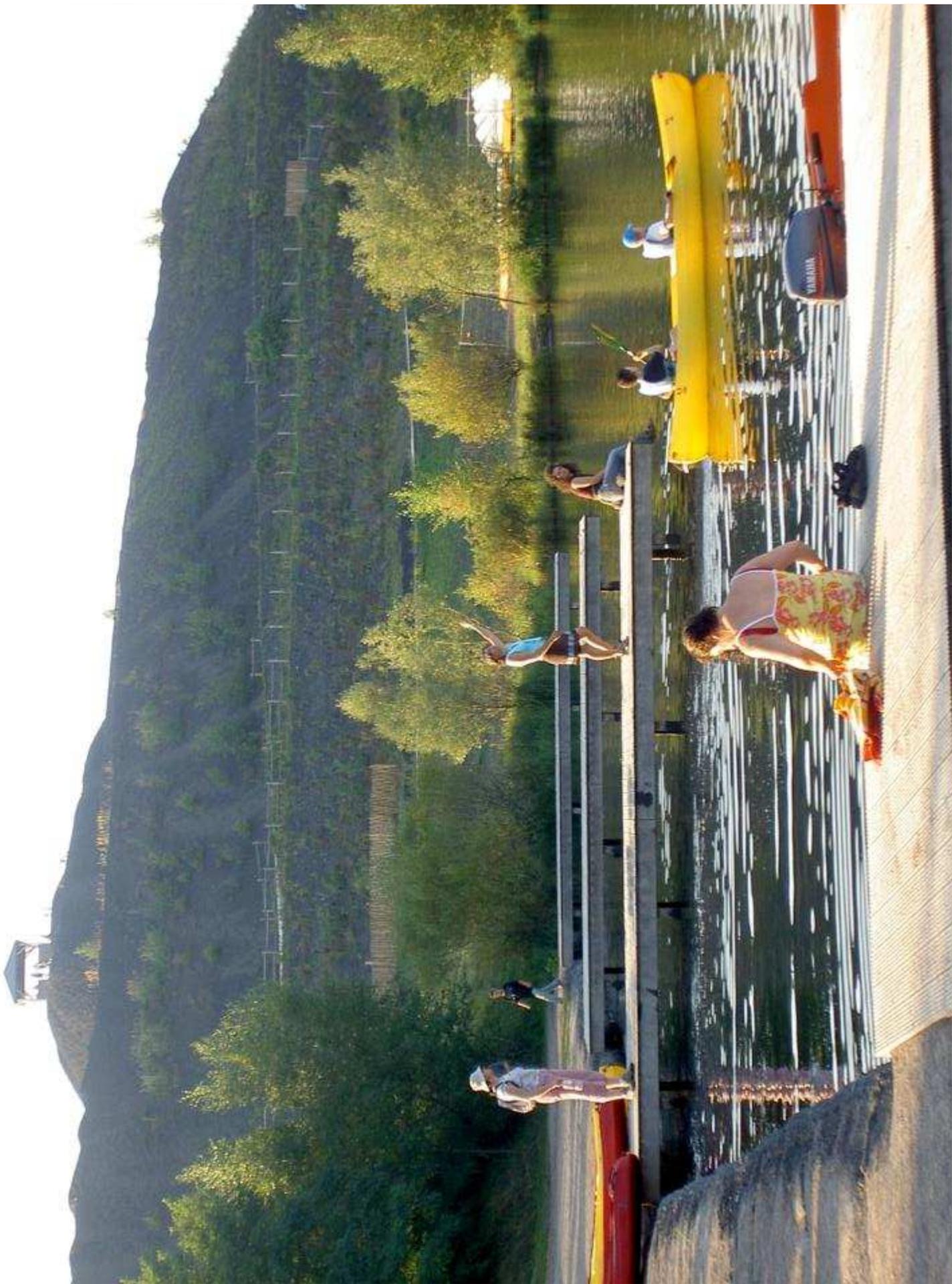


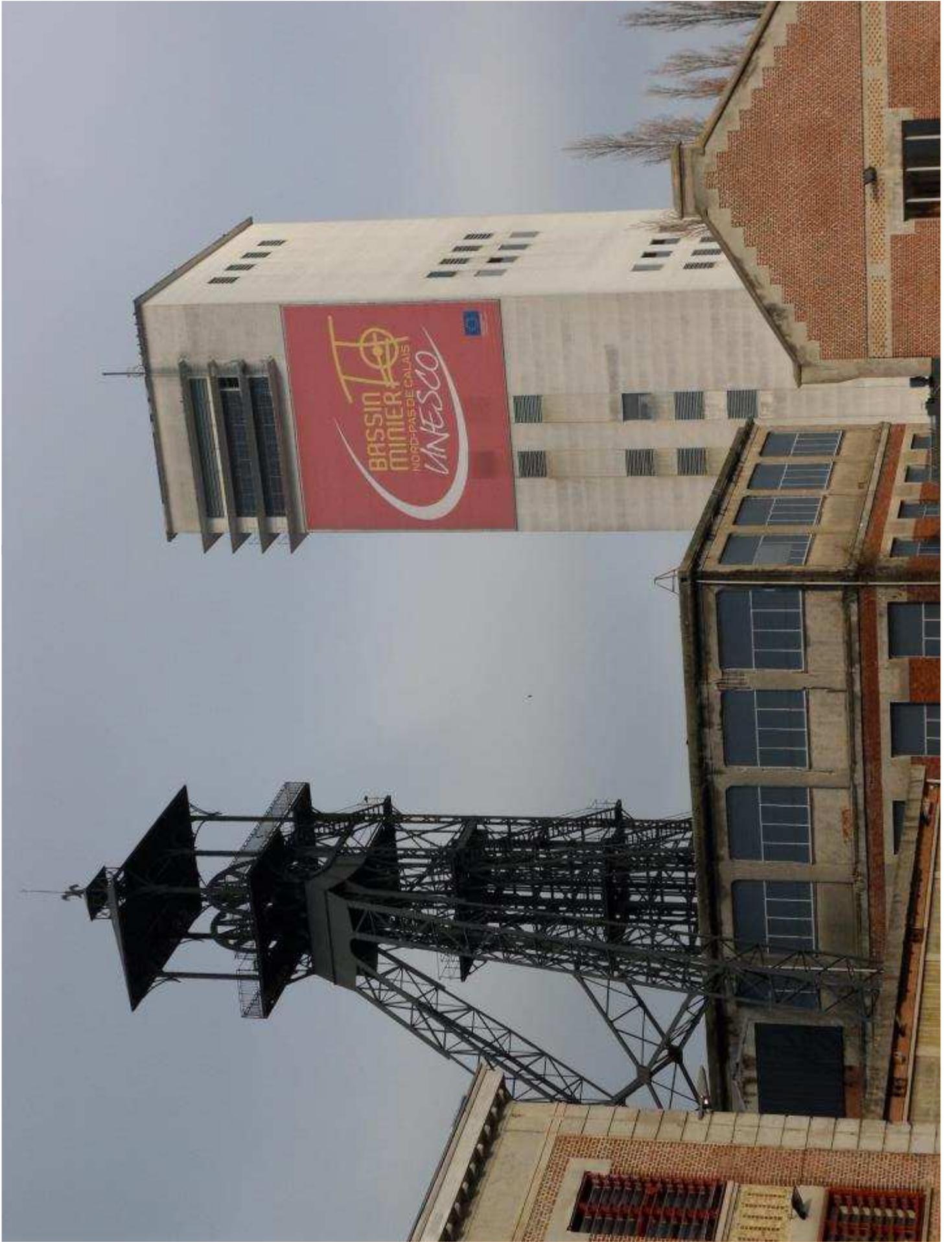














L'EPF Nord - Pas de Calais pour la TVB du bassin minier

c'est:

- près de 2200 ha de terrils acquis pour la TVB du bassin minier
- 1000 ha de terrils renaturés (travaux)
- 1000 ha d'espaces protégés (maintenus)
- 600 ha d'espaces reboisés
- 80 millions d'euros de travaux engagés sur les terrils
- Une participation au renforcement de certaines populations animales (pélodytes, engoulevent..)
- La création d'espaces récréatifs
- Le label UNESCO



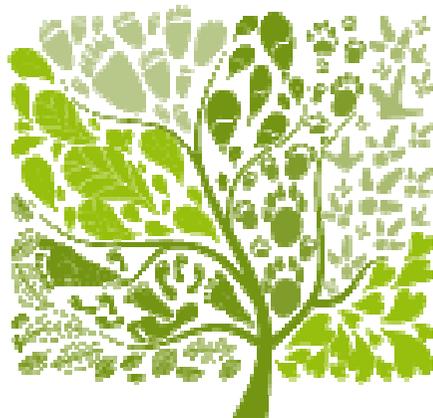
www.epf-npdc.fr

L'EPF Nord - Pas de Calais c'est ainsi un acteur :

- du foncier du SRCE et de la TVB
- de la protection des espaces naturels (CEN, CELRL, RNR, ENS...)
- des plans nationaux et régionaux d'actions (Pélodyte ponctué, pollinisateurs sauvages)
- du partenariat avec les entreprises privées pour la biodiversité
- du foncier de la compensation
- de la connaissance du patrimoine naturel (RAIN)
- de la recherche scientifique



Ministère
de l'écologie,
du Développement
durable
et de l'énergie



STRATÉGIE NATIONALE POUR LA **BIODIVERSITÉ** ADHÉRER ET S'ENGAGER



Guillaume Lemoine

Référent biodiversité et ingénierie écologique

g.lemoine@epf-npdc.fr - 03.28.07.25.36

594 avenue Willy Brandt - CS 20003 - 59777 Euralille